

Mastère Spécialisé

Droits de l'Homme





Mastère Spécialisé Droits de l'Homme

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/droit/master/master-droits-homme

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Compétences

page 12

04

Direction de la formation

page 16

05

Structure et contenu

page 20

06

Méthodologie

page 30

07

Diplôme

page 38

01

Présentation

Grâce à l'interprétation correcte et à la défense des droits de l'homme, il est possible d'éradiquer les inégalités raciales ou de garantir le plein développement des victimes de conflits armés. Par conséquent, les juristes doivent posséder des connaissances approfondies dans ce domaine afin de contribuer à la résolution de ces défis et d'assurer le bien-être des personnes. Face à cette situation, TECH a créé ce diplôme qui permettra aux étudiants d'étudier en profondeur les mécanismes de défense des droits de l'homme dans des contextes de guerre, de migration ou de discrimination fondée sur l'identité. Ainsi, dans un mode 100% en ligne et sans avoir à vous déplacer dans un centre d'études, vous augmenterez de manière significative vos compétences juridiques.





“

Suivez ce Mastère Spécialisé et maîtrisez les mécanismes les plus efficaces et les plus pointus pour protéger les victimes des conflits armés"

Malgré d'innombrables avancées culturelles au cours des dernières décennies, la peine de mort, la discrimination fondée sur le sexe ou la restriction des droits des migrants sont toujours d'actualité dans de nombreuses sociétés. En conséquence, de plus en plus d'organisations internationales unissent leurs forces pour abolir ces comportements. Dans ce contexte, la figure du juriste spécialisé dans les droits de l'homme est très nécessaire à ces entités pour contribuer à préserver le bien-être et l'égalité des chances de toutes les personnes.

C'est pour cette raison que TECH a développé ce programme, qui permet aux étudiants d'accroître considérablement leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine juridique. Pendant 12 mois d'apprentissage intensif, les étudiants se pencheront sur les mécanismes de protection des droits de l'homme en Europe, en Afrique et dans les Amériques. De même, vous étudierez les violations des droits de l'homme découlant des flux migratoires, des environnements numériques ou des conflits de guerre. Vous vous pencherez également sur les instruments actualisés offerts par le droit international pour lutter contre la peine de mort.

Grâce au fait que ce diplôme est développé à travers une méthode de pointe d'enseignement 100% en ligne, les étudiants pourront apprendre sans avoir à renoncer à leurs obligations familiales et professionnelles. En outre, vous bénéficierez d'une variété de matériel pédagogique, y compris des lectures complémentaires, des vidéos et des résumés interactifs. Ainsi, vous profiterez d'un enseignement agréable et totalement efficace, dans le but de favoriser une compréhension agile et réussie des connaissances.

Ce **Mastère Spécialisé en Droits de l'Homme** contient le programme académique le plus complet et le plus actuel du marché. Les principales caractéristiques sont les suivantes:

- ♦ Le développement d'études de cas présentées par des experts de ce domaine juridique
- ♦ Les contenus graphiques, schématiques et éminemment pratiques avec lesquels ils sont conçus fournissent des informations sanitaires essentielles à la pratique professionnelle
- ♦ Les exercices pratiques où effectuer le processus d'auto-évaluation pour améliorer l'apprentissage
- ♦ Il met l'accent sur les méthodologies innovantes
- ♦ Cours théoriques, questions à l'expert, forums de discussion sur des sujets controversés et travail de réflexion individuel
- ♦ La possibilité d'accéder aux contenus depuis n'importe quel appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet



Connaître les principaux risques de l'environnement numérique et les procédures de défense des droits des personnes en ligne"

“

Être capable de défendre les droits de l'homme avec solvabilité dans différentes situations socioculturelles à l'issue de ce Mastère Spécialisé

Le corps enseignant du programme englobe des spécialistes réputés dans le domaine et qui apportent à ce programme l'expérience de leur travail, ainsi que des spécialistes reconnus dans de grandes sociétés et des universités prestigieuses.

Grâce à son contenu multimédia développé avec les dernières technologies éducatives, les spécialistes bénéficieront d'un apprentissage situé et contextuel, ainsi, ils se formeront dans un environnement simulé qui leur permettra d'apprendre en immersion et de s'entraîner dans des situations réelles.

La conception de ce programme est axée sur l'Apprentissage par les Problèmes, grâce auquel le professionnel doit essayer de résoudre les différentes situations de la pratique professionnelle qui se présentent tout au long du programme. Pour ce faire, l'étudiant sera assisté d'un innovant système de vidéos interactives, créé par des experts reconnus.

Grâce à ce diplôme, vous découvrirez les mécanismes actualisés prévus par le droit international pour lutter contre la peine de mort.

Étudiez 100% en ligne, sans avoir à vous déplacer dans un centre d'études.



02

Objectifs

TECH a conçu ce Mastère Spécialisé dans l'idée de permettre aux étudiants d'approfondir les aspects cruciaux des droits de l'homme appliqués à la migration, aux questions de genre ou au cyberspace. Tout cela en bénéficiant d'un ensemble de matériels pédagogiques préparés par des experts ayant une vaste expérience professionnelle dans le domaine juridique.



“

Mettez-vous à jour sur la protection des droits des femmes et des LGTBIQ+ grâce à ce programme TECH"



Objectifs généraux

- ♦ Examiner les fondements du droit international des droits de l'homme et les transformations qu'il a introduites dans le droit international public
- ♦ Étudier en profondeur les mécanismes de surveillance des droits de l'homme en Europe, en Amérique et en Afrique
- ♦ Développer la connaissance des droits des peuples indigènes dans une perspective holistique
- ♦ Identifier les différents mécanismes de garantie des droits de l'homme pour la protection des femmes et de la communauté LGTBIQ+
- ♦ Approfondir le cadre juridique international et européen qui régit le cyberspace, en mettant l'accent sur la protection des droits de l'homme
- ♦ Étudier la relation entre les activités commerciales et les droits de l'homme
- ♦ Approfondir la connaissance du droit international humanitaire



Objectifs spécifiques

Module 1. Protection universelle des droits de l'homme

- ♦ Examiner le contenu et la portée de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- ♦ Identifier les instruments de mise en œuvre nationale des différentes sources du droit international et du droit de l'Union européenne en matière de droits de l'homme

Module 2. Systèmes de protection internationale des droits de l'homme à caractère régional

- ♦ Déterminer et identifier les droits et libertés protégés au sein de l'Union européenne et leurs mécanismes de protection
- ♦ Examiner le fonctionnement des systèmes européen, interaméricain et africain de protection des droits de l'homme
- ♦ Comprendre la culture asiatique et islamique et sa conception des droits de l'homme

Module 3. Droit au développement, ressources naturelles et peuples autochtones

- ♦ Approfondir la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation
- ♦ Étudier les défis les plus actuels du droit agroalimentaire
- ♦ Apprendre les instruments internationaux de lutte contre la pauvreté, les besoins ruraux et les politiques sociales

Module 4. Genre, identité et diversité

- ♦ Analyser l'évolution historique des droits de l'homme en matière de genre
- ♦ Examiner les principaux cas internationaux de protection des droits de l'homme pour les femmes et la communauté LGTBIQ+

Module 5. Flux migratoires et droits de l'homme

- ♦ Étude approfondie du fonctionnement des procédures d'asile dans le cadre de l'Union Européenne
- ♦ Aborder le régime applicable aux migrants et aux réfugiés
- ♦ Déterminer le fonctionnement du régime des visas Schengen

Module 6. Lutte contre la peine de mort: les nouveaux instruments du droit international

- ♦ Examiner la jurisprudence internationale relative aux différentes étapes de la peine de mort et à son éventuelle extension aux systèmes judiciaires nationaux
- ♦ Identifier les instruments internationaux qui peuvent être utilisés pour lutter contre la peine de mort

Module 7. Protéger les droits de l'homme dans le cyberspace

- ♦ Approfondir la mise en œuvre du GDPR et son impact sur la protection des données et la vie privée en ligne
- ♦ Examiner les accords et traités de protection des données entre l'Union européenne et les pays tiers
- ♦ Explorer la nature et les défis juridiques des métaverses et des mondes virtuels en relation avec les droits de l'homme

Module 8. Citoyenneté et sécurité à l'ère numérique

- ♦ Analyser les principales menaces dans l'espace numérique
- ♦ Déterminer comment l'intelligence artificielle influence les processus de paix internationaux
- ♦ Établir l'impact de la cybersécurité des États sur les droits des citoyens

Module 9. Entreprises et droits de l'homme

- ♦ Étudier le champ d'application des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- ♦ Déterminer le rôle des parties prenantes dans les processus de diligence raisonnable et d'assainissement

Module 10. Conflits armés et droits de l'homme

- ♦ Analyser les limites de l'utilisation des armes au combat
- ♦ Examiner les différents cas de violation du droit international humanitaire, y compris les victimes civiles et l'impact sur l'environnement
- ♦ Établir comment les différents tribunaux chargés de juger les crimes de guerre sont organisés et quelles sont les fonctions de ces tribunaux

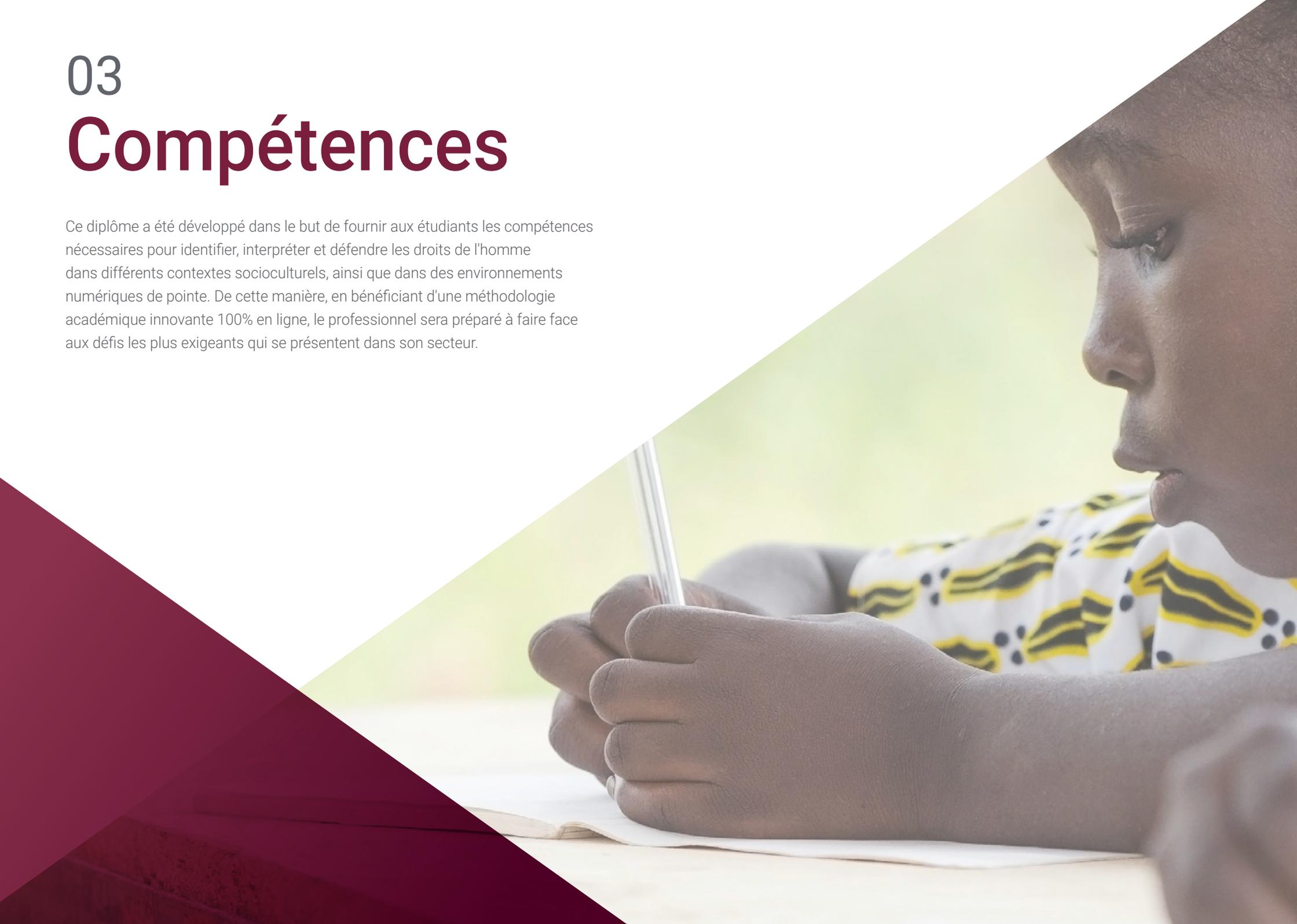


Il interprète parfaitement le fonctionnement des procédures d'asile au sein de l'Union Européenne"

03

Compétences

Ce diplôme a été développé dans le but de fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour identifier, interpréter et défendre les droits de l'homme dans différents contextes socioculturels, ainsi que dans des environnements numériques de pointe. De cette manière, en bénéficiant d'une méthodologie académique innovante 100% en ligne, le professionnel sera préparé à faire face aux défis les plus exigeants qui se présentent dans son secteur.



“

*Augmentez vos compétences juridiques
en seulement 12 mois et grâce à une
méthodologie éducative innovante”*



Compétences générales

- ♦ Analyser la réalité de la peine de mort dans le monde et les transformations qui ont eu lieu dans la capacité des États à y recourir
- ♦ Identifier les domaines émergents dans le domaine du droit numérique et des droits de l'homme et anticiper les développements et défis futurs possibles
- ♦ Aborder les nouveaux défis dans le domaine de l'identité de genre, de l'expression de genre et des droits de l'homme
- ♦ Déterminer les droits et obligations des États dans le domaine du droit d'asile et des réfugiés





Compétences spécifiques

- ♦ Appliquer les principes des droits de l'homme des peuples autochtones dans des situations réelles
- ♦ Interpréter les instruments visant à accélérer la disparition de la peine de mort
- ♦ Gérer les instruments juridiques utilisés pour accélérer la disparition de la peine de mort
- ♦ Étudier les réponses normatives aux phénomènes numériques émergents tels que la discrimination algorithmique, la modération des contenus et la gouvernance de l'internet
- ♦ Développer des stratégies de plaidoyer pour les victimes de conflits armés



Améliorez vos compétences en matière d'interprétation et de défense des droits de l'homme grâce à ce programme"

04

Direction de la formation

Dans l'idée de fournir le plus haut niveau académique à tous ses diplômés, TECH a nommé un excellent groupe d'experts dans le domaine juridique pour enseigner ce Mastère Spécialisé. Ces professionnels, qui exercent activement leurs fonctions dans différents domaines du droit, seront responsables du développement du contenu du programme. Par conséquent, toutes les connaissances qu'ils transmettront aux étudiants seront parfaitement à jour.





“

Approfondissez vos connaissances dans le domaine des droits de l'homme avec l'aide d'experts possédant une vaste expérience dans le domaine juridique"

Direction



Dr Gutiérrez Castillo, Víctor Luis

- ♦ Chercheur spécialisé dans le Droit Commun Européen et les Etudes Internationales
- ♦ Chef de Cabinet de la Présidence du Gouvernement d'Andalousie
- ♦ Conseiller Juridique auprès d'Institutions Publiques
- ♦ Membre de l'Académie Royale Espagnole de Jurisprudence et de Législation
- ♦ Membre du Comité Scientifique de l'Institut *Économique du Droit de la Mer* de Monaco
- ♦ Docteur Européen en Droit

Professeurs

Dr M'Rabet Tamsamani, Rabía

- ♦ Chercheuse spécialisée dans le Droit de la Mer
- ♦ Conférencière aux Cours Universitaires
- ♦ Doctorat en Droit
- ♦ Master en Relations Euro-Méditerranéennes

Dr Martín López, Miguel Ángel

- ♦ Chercheur spécialisé en droit international général et en droit agraire
- ♦ Technicien en coopération internationale au Conseil provincial de Cordoue
- ♦ Auteur de nombreuses publications scientifiques
- ♦ Chargé de cours à l'université
- ♦ Docteur en droit

Mme Caller Tramullas, Lorena

- ♦ Chercheuse et Experte sur les questions de genre et de droits de l'homme
- ♦ Membre des groupes scientifiques DECOMESI et SICA
- ♦ Prix Luis García Portero 2022 de l'Académie Royale de Jurisprudence et de Législation de Grenade
- ♦ Master en Justice Pénale et Systèmes Pénitentiaires

Dr Muñoz Aunió, Antonio

- ♦ Chercheur spécialisé dans les Droits de l'Homme
- ♦ Directeur exécutif du Réseau Universitaire International contre la Peine de Mort
- ♦ Conseiller auprès de la Commission Internationale pour l'Abolition de la Peine de Mort
- ♦ Auteur de nombreux articles scientifiques sur les Droits de l'Homme
- ♦ Doctorat en Droit Public International de l'Université Carlos III de Madrid
- ♦ Master en Droit de l'Union Européenne de l'Université Carlos III de Madrid.

M. Tuset Varela, Damián

- ♦ Chercheur spécialisé en la protection des données dans le cadre du cyberspace
- ♦ Chef de section au Secrétariat Technique Général du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Union Européenne et de la Coopération
- ♦ Chargé de cours à l'université
- ♦ Master en Droit Public et Droit de l'Administration Publique
- ♦ Master en Science et Droit

M. Herrera Bolaños, Jordi

- ♦ Juriste spécialisé en Droit international public
- ♦ Conseiller juridique au Tribunal Administratif de l'Organisation des Etats Américains
- ♦ Conseiller juridique à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- ♦ Master en Criminologie et Sciences Médico-légales de l'Université Pablo de Olavide
- ♦ Master en Union européenne (spécialisation en droit) de l'UNED
- ♦ Expert Universitaire en Droits de l'Homme et Démocratisation, Université de Séville.

05

Structure et contenu

Le programme de ce programme est composé de 10 modules à travers lesquels l'étudiant étudiera les aspects les plus pertinents et les plus actuels des droits de l'homme appliqués à différents contextes sociaux. En outre, vous bénéficierez de matériel d'apprentissage disponible sous forme de vidéos, de cours magistraux ou de résumés interactifs, ce qui vous permettra d'adapter vos études à vos besoins académiques particuliers.



“

Optimisez votre apprentissage grâce à des formats d'étude agréables tels que des vidéos explicatives, des résumés interactifs ou des simulations de cas réels"

Module 1. Protection universelle des droits de l'homme

- 1.1. Antécédents des droits de l'Homme
 - 1.1.1. Les droits de l'homme dans une perspective historique
 - 1.1.2. Les droits de l'homme et la société internationale contemporaine
 - 1.1.3. La charte des Nations unies et les droits de l'homme
- 1.2. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)
 - 1.2.1. Contexte historique de la DUDH et processus d'adoption de la DUDH
 - 1.2.2. Structure et contenu de la DUDH
 - 1.2.3. Valeur juridique de la DUDH
- 1.3. Charte internationale des droits de l'homme
 - 1.3.1. Pacte international relatif aux droits civils et politiques
 - 1.3.2. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
 - 1.3.3. Les protocoles facultatifs aux pactes
- 1.4. Protection internationale du principe d'égalité et de non-discrimination
 - 1.4.1. Élimination internationale de toutes les formes de discrimination raciale
 - 1.4.2. Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
 - 1.4.3. Élimination de la discrimination fondée sur le handicap
- 1.5. Protection internationale de groupes spécifiques
 - 1.5.1. Protection internationale des enfants
 - 1.5.2. Protection internationale des réfugiés
 - 1.5.3. Protection internationale des minorités
- 1.6. Protection internationale de la dignité et de l'intégrité de la personne et de sa famille
 - 1.6.1. Interdiction internationale de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
 - 1.6.2. La protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
 - 1.6.3. La protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille
- 1.7. Mécanismes internationaux dérivés des organes de protection des droits de l'homme de la charte
 - 1.7.1. Le Conseil des droits de l'homme
 - 1.7.2. L'examen périodique universel
 - 1.7.3. Les procédures spéciales

- 1.8. Interprétation des traités internationaux des Nations unies relatifs aux droits de l'homme par les comités
 - 1.8.1. Les organes de traités internationaux des Nations unies relatifs aux droits de l'homme: compétences en matière de droits de l'homme
 - 1.8.2. Mécanismes de protection des droits de l'homme dans les traités et les protocoles facultatifs
 - 1.8.3. Exigences procédurales pour les plaintes individuelles auprès des comités des droits de l'homme
- 1.9. Autres traités internationaux généraux relatifs aux droits de l'homme adoptés par les Nations unies
 - 1.9.1. Champ d'application, portée et nombre d'États parties
 - 1.9.2. Les organes de traités internationaux des Nations unies relatifs aux droits de l'homme: compétences en matière de droits de l'homme
 - 1.9.3. Mécanismes de protection des droits de l'homme dans les traités et les protocoles facultatifs
- 1.10. Le rôle de la société civile (SC) dans la protection internationale des droits de l'homme
 - 1.10.1. Manifestations de la société civile dans la société internationale contemporaine
 - 1.10.2. Participation de la société civile aux mécanismes officiels de protection
 - 1.10.3. Autres formes de contrôle et de surveillance

Module 2. Systèmes internationaux de protection des droits de l'homme au niveau régional

- 2.1. Universalisme et régionalisme dans la protection internationale des droits de l'homme
 - 2.1.1. Système de protection internationale sur le continent européen
 - 2.1.2. Système de protection internationale sur le continent américain
 - 2.1.3. Système de protection internationale sur le continent africain
- 2.2. Organisations internationales de protection des droits de l'homme sur le continent européen
 - 2.2.1. La Convention européenne des droits de l'homme et ses protocoles
 - 2.2.2. Autres conventions sur les droits de l'homme adoptées dans le cadre du Conseil de l'Europe
 - 2.2.3. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH): compétence, structure et organisation

- 2.3. Organisations internationales de protection des droits de l'homme dans les Amériques
 - 2.3.1. Contexte historique de leur création
 - 2.3.2. Les instruments normatifs du système interaméricain
 - 2.3.3. Les droits et libertés reconnus
- 2.4. Les organisations internationales de protection des droits de l'homme sur le continent africain
 - 2.4.1. Contexte historique de leur création
 - 2.4.2. Les instruments normatifs du système interaméricain
 - 2.4.3. Les droits et libertés reconnus
- 2.5. Les tribunaux internationaux dans les systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
 - 2.5.1. La Cour africaine des droits de l'homme
 - 2.5.2. La Cour interaméricaine des droits de l'homme
 - 2.5.3. La Cour européenne des droits de l'homme
- 2.6. Protection internationale des droits de l'homme et organisations internationales d'intégration
 - 2.6.1. Dans le cadre du Mercosur
 - 2.6.2. Dans le cadre de l'Union européenne
 - 2.6.3. Autres systèmes d'intégration
- 2.7. Procédures de réclamation et valeur des arrêts de la Cour internationale de justice
 - 2.7.1. La procédure de réclamation et la valeur des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
 - 2.7.2. La procédure de plainte et la valeur des arrêts de la CIDH
 - 2.7.3. La procédure de plainte et la valeur des arrêts de la CIADH
- 2.8. Initiatives et défis pour la protection des droits de l'homme à l'Est
 - 2.8.1. Perspective asiatique sur la protection des droits de l'homme
 - 2.9.2. L'ANASE. Commission intergouvernementale des droits de l'homme
 - 2.9.3. Initiatives et défis pour la protection des droits de l'homme en Asie
- 2.9. Protection des droits de l'homme dans le monde arabo-musulman
 - 2.9.1. La protection des droits de l'homme dans le monde arabo-musulman
 - 2.9.2. Les instruments normatifs du système interaméricain
 - 2.9.3. Réception de la norme internationale sur la protection des droits de l'homme

- 2.10. La Cour pénale internationale et les autres tribunaux pénaux internationaux
 - 2.10.1. La Cour pénale internationale et les autres tribunaux pénaux internationaux
 - 2.10.2. Composition
 - 2.10.3. Fonctionnement

Module 3. Droit au développement, ressources naturelles et peuples autochtones

- 3.1. Le droit au développement
 - 3.1.1. Le droit au développement
 - 3.1.2. Principe de souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles
 - 3.1.3. Le droit au développement: Contenu et éléments fondamentaux
 - 3.1.3.1. La déclaration des Nations unies du 4 décembre 1986
- 3.2. Le droit à l'alimentation
 - 3.2.1. Situation de la sécurité alimentaire dans le monde
 - 3.2.2. Le droit à l'alimentation: Contenu et développement des textes
 - 3.2.3. Défis actuels pour le droit à l'alimentation
- 3.3. Le droit à l'eau
 - 3.3.1. Panorama mondial actuel de l'eau et des ressources en eau
 - 3.3.2. Le droit à l'eau: Contenu et perspectives de consolidation
 - 3.3.3. Les eaux océaniques: Nécessité et progrès de leur protection
- 3.4. Protection internationale des paysans
 - 3.4.1. La pauvreté rurale au niveau mondial
 - 3.4.2. La déclaration des Nations unies du 18 décembre 2018. Perspectives de développement
 - 3.4.3. La création et la revendication d'un droit à la terre
- 3.5. Les peuples autochtones dans la société internationale
 - 3.5.1. La situation des peuples autochtones dans le monde
 - 3.5.2. Le chemin vers la reconnaissance de leurs droits. Antécédents Convention de l'OIT sur les peuples autochtones, 1989
 - 3.5.3. La déclaration universelle des droits des peuples autochtones
- 3.6. Reconnaissance internationale des droits des peuples autochtones
 - 3.6.1. Droit au territoire, aux ressources naturelles et aux sites sacrés
 - 3.6.2. Droits politiques et culturels: éducation, culture et autodétermination
 - 3.6.3. Droits de participation et de consultation: Consentement libre, préalable et éclairé

- 3.7. Systèmes internationaux de protection régionale des peuples autochtones
 - 3.7.1. Protection des droits des peuples autochtones dans le cadre du système interaméricain de protection des droits de l'homme
 - 3.7.2. La déclaration américaine et les études de cas
 - 3.7.3. Référence à la situation dans d'autres zones géographiques: Afrique et Europe
 - 3.8. Statut des femmes rurales et autochtones
 - 3.8.1. Aperçu de la situation des femmes rurales: perspectives et domaines d'action
 - 3.8.2. Aperçu de la situation des femmes autochtones: perspectives et domaines d'action
 - 3.8.3. Études de cas et propositions
 - 3.9. Cadre d'action du système des Nations unies pour ces droits
 - 3.9.1. Mécanismes du système des Nations unies
 - 3.9.2. Rapporteurs spéciaux des Nations unies: Droit à l'alimentation, à l'eau, aux peuples autochtones, etc.
 - 3.9.3. Les travaux de l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones
 - 3.10. Autres cadres d'action: les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies
 - 3.10.1. La contribution des ODD: potentiel, pratique, analyse générale
 - 3.10.2. ODD 1 (mettre fin à la pauvreté), ODD 2 (faim zéro) et ODD 6 (eau et assainissement)
 - 3.10.3. Le travail de la coopération internationale au développement
- Module 4. Genre, identité et diversité**
- 4.1. Le principe d'égalité et de non-discrimination dans la société internationale
 - 4.1.1. Limites de la discrimination
 - 4.1.2. Catégories de protection
 - 4.1.3. Pratique internationale
 - 4.2. Protection internationale des femmes
 - 4.2.1. Contexte de la protection internationale des femmes
 - 4.2.2. La convention des Nations unies de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
 - 4.2.3. Les travaux de la CEDAW
 - 4.3. Influences culturelles et protection internationale des femmes
 - 4.3.1. La protection des femmes dans le système européen de protection des droits de l'homme
 - 4.3.2. La protection des femmes dans le système interaméricain de protection des droits de l'homme
 - 4.3.3. La situation des femmes dans le système africain de protection des droits de l'homme et des peuples
 - 4.4. Genre et diversité: de nouveaux espaces de protection internationale
 - 4.4.1. Catégories et différences conceptuelles
 - 4.4.2. Cadre juridique conventionnel de la protection
 - 4.4.3. Pratique internationale
 - 4.5. Identité et expression de genre: Égalité
 - 4.5.1. Catégories et différences conceptuelles
 - 4.5.2. Identité de genre
 - 4.5.3. Intersexualité
 - 4.6. Transsexualité: reconnaissance et protection internationale
 - 4.6.1. Termes et classifications
 - 4.6.2. Cadre juridique international
 - 4.6.3. Protection par la jurisprudence internationale
 - 4.7. Protection internationale du droit au mariage et à la formation de la famille
 - 4.7.1. Développements internationaux en matière de réglementation de la famille
 - 4.7.2. Ius connubi et nubendi
 - 4.7.3. La protection internationale dans les systèmes régionaux
 - 4.8. La protection des relations affectives et familiales
 - 4.8.1. Origines de la protection de la famille
 - 4.8.2. Développements internationaux en matière de protection des relations affectives
 - 4.8.3. Pratique internationale
 - 4.9. Nouvelles formes de violation des droits de l'homme: les thérapies de conversion
 - 4.10.1. L'Organisation mondiale de la santé
 - 4.10.2. Pratique internationale
 - 4.10.3. Initiatives internationales pour l'élimination de la maladie
 - 4.10. La maternité de substitution et les droits de l'homme
 - 4.10.1. Techniques de reproduction assistée
 - 4.10.2. Systèmes réglementaires internationaux
 - 4.10.3. Tendances abolitionnistes

Module 5. Flux migratoires et droits de l'homme

- 5.1. Les flux migratoires au niveau international
 - 5.1.1. L'organisation internationale des migrations
 - 5.1.2. Les tendances internationales
 - 5.1.3. Interaction des flux migratoires avec d'autres défis mondiaux
- 5.2. Le droit de demander et de recevoir l'asile
 - 5.2.1. Origines historiques
 - 5.2.2. Apparition et évolution de l'asile diplomatique
 - 5.2.3. Cristallisation de l'asile en tant que droit de l'homme dans les instruments internationaux
- 5.3. L'application internationale de l'asile dans le monde
 - 5.3.1. Le droit de demander l'asile et son application sur le continent européen
 - 5.3.2. Le droit de demander l'asile et son application sur le continent américain
 - 5.3.3. Le droit de demander l'asile et son application sur le continent africain
- 5.4. Le statut de réfugié en tant que régime de protection universelle
 - 5.4.1. Les catégories internationales de protection
 - 5.4.2. Nouveaux défis: la protection des communautés LGTBIQ+
 - 5.4.3. Nouveaux défis: changement climatique et déplacements dus aux catastrophes
- 5.5. Migrations internationales et politiques d'asile
 - 5.5.1. Origines
 - 5.5.2. Crises migratoires et impulsions politiques
 - 5.5.3. Compétences des organisations internationales d'intégration
- 5.6. Processus d'intégration: Liberté de circulation et frontières
 - 5.6.1. La liberté de circulation
 - 5.6.2. L'espace Schengen
 - 5.6.3. Rétablissement des frontières intérieures dans l'espace Schengen
- 5.7. Agences et contrôle des frontières
 - 5.7.1. Agences européennes de contrôle des frontières
 - 5.7.2. Agences européennes garantissant la protection des FFDD
 - 5.7.3. Coopération entre les agences européennes et nationales

- 5.8. Dimension externe du contrôle des frontières extérieures
 - 5.8.1. Union européenne et pays voisins
 - 5.8.2. Union européenne et États tiers
 - 5.8.3. Union européenne et Amérique latine
- 5.9. Contrôle des frontières et droits de l'homme
 - 5.9.1. L'Union européenne et le système européen de protection des droits de l'homme
 - 5.9.2. Responsabilité des agences européennes
 - 5.9.3. Jurisprudence internationale et relations entre les tribunaux internationaux
- 5.10. La lutte contre le trafic de migrants dans la société internationale
 - 5.10.1. Situation internationale de la criminalité organisée
 - 5.10.2. Instruments internationaux
 - 5.10.3. Instruments régionaux

Module 6. Lutte contre la peine de mort: nouveaux instruments de droit international

- 6.1. Évolution de la réglementation relative à la peine de mort
 - 6.1.1. Aspects terminologiques et conceptuels
 - 6.1.2. La peine de mort au Moyen Âge
 - 6.1.3. La peine de mort à l'époque moderne
- 6.2. Le processus de disparition de la peine de mort
 - 6.2.1. Le moratoire britannique
 - 6.2.2. L'élan politique. France
 - 6.2.3. Le rôle de l'Union européenne
- 6.3. Les progrès de l'ONU
 - 6.3.1. Rapports des rapporteurs et des experts
 - 6.3.2. Instruments conventionnels
 - 6.3.3. L'examen périodique universel
- 6.4. Instruments de coopération internationale dans la lutte contre la peine capitale
 - 6.4.1. Instruments commerciaux
 - 6.4.2. Refus d'extradition pour les infractions passibles de la peine capitale
 - 6.4.3. Refus de la coopération antiterroriste avec les pays favorables au maintien de la paix

- 6.5. Effets de la compétence internationale sur le processus abolitionniste
 - 6.5.1. La Cour Européenne des Droits de l'Homme
 - 6.5.2. Cour internationale de justice
 - 6.5.3. Cour interaméricaine
 - 6.6. Le rôle des organisations régionales dans la lutte contre la peine capitale
 - 6.6.1. Conseil de l'Europe - Convention européenne des droits de l'homme et protocoles facultatifs
 - 6.6.2. OEA - Pacte de San José
 - 6.6.3. Union africaine - Charte africaine des droits de l'homme
 - 6.7. L'interdiction globale de la torture comme modèle pour la disparition de la peine capitale
 - 6.7.1. La torture, une atteinte à la dignité humaine
 - 6.7.2. Le couloir de la mort comme forme de torture
 - 6.7.3. La technologie au service de la peine capitale. Un raffinement de la torture
 - 6.8. Diplomatie et politique internationale dans la lutte contre la peine de mort
 - 6.8.1. Le club des pays rétentionnistes
 - 6.8.2. La figure des assurances diplomatiques et leurs effets
 - 6.8.3. La figure des assurances diplomatiques et leurs effets
 - 6.9. L'action des nouveaux acteurs
 - 6.9.1. La Commission internationale contre la peine de mort
 - 6.9.2. REPECAP- *Academicsforabolition*
 - 6.9.3. *Ensemble contre la peine de mort*
 - 6.10. Perspectives d'avenir. La fin de la cruauté
 - 6.10.1. L'approche multidisciplinaire
 - 6.10.2. Le débat interparlementaire
 - 6.10.3. Autres stratégies
- Module 7. Protéger les droits de l'homme dans le cyberspace**
- 7.1. Le droit numérique
 - 7.1.1. Cyberspace et droits de l'homme
 - 7.1.2. Acteurs et *Stakeholders* du cyberspace
 - 7.1.3. Défis actuels du droit international du numérique
 - 7.2. Le GDPR: Pilier de la protection des données
 - 7.2.1. Origine, objectifs et principes du GDPR sur le continent européen
 - 7.2.2. Droits des personnes concernées et obligations des responsables de traitement
 - 7.2.3. Transferts internationaux de données dans le cadre du GDPR
 - 7.3. Règlements connexes
 - 7.3.1. Directive ePrivacy et sa relation avec le GDPR
 - 7.3.2. Décision d'adéquation et autres mécanismes de transfert
 - 7.3.3. Avenir de la protection des données: propositions et discussions
 - 7.4. Liberté d'expression dans le cyberspace
 - 7.4.1. Cadre juridique de la protection et principes directeurs
 - 7.4.2. Désinformation et *fake news*
 - 7.4.3. Contrôle et modération des contenus sur les plateformes numériques
 - 7.5. Accords de protection des données entre l'UE et les États-Unis
 - 7.5.1. Safe Harbor et son invalidation
 - 7.5.2. Le (*Privacy Shield*) et son évolution
 - 7.5.3. Les derniers accords sur le transfert transatlantique de données
 - 7.6. Accès numérique et droit à l'information
 - 7.6.1. Fracture numérique et droits de l'homme
 - 7.6.2. Le droit à l'accès à l'internet et le droit à l'information numérique
 - 7.6.3. Inclusion numérique et défis futurs
 - 7.7. Gouvernance de l'internet et droits de l'homme
 - 7.7.1. Organes et structures de gouvernance
 - 7.7.2. Neutralité de l'internet
 - 7.7.3. Gouvernance de l'internet. Futur
 - 7.8. Discrimination et violence en ligne
 - 7.8.1. Cadre juridique contre la discrimination et le harcèlement en ligne
 - 7.8.2. Affaires phares et réponses judiciaires
 - 7.8.3. Rôle des plateformes dans la prévention et la réponse
 - 7.9. Métavers et mondes virtuels: Nouvelle frontière du droit numérique
 - 7.9.1. Approche conceptuelle du métavers
 - 7.9.2. Les droits de l'homme dans les mondes virtuels
 - 7.9.3. Défis juridiques et éthiques du métavers
 - 7.10. Droit international du numérique. Conclusions et perspectives d'avenir
 - 7.10.1. Défis et opportunités du droit international du numérique
 - 7.10.2. Impact des développements technologiques futurs sur les droits de l'homme
 - 7.10.3. Implications éthiques et juridiques des développements numériques

Module 8. Citoyenneté et sécurité à l'ère numérique

- 8.1. La citoyenneté dans la société internationale
 - 8.1.1. Évolution du concept de citoyenneté
 - 8.1.2. Droits et responsabilités des citoyens
 - 8.1.3. Processus d'intégration internationale et citoyenneté
- 8.2. Citoyenneté numérique
 - 8.2.1. Citoyenneté numérique
 - 8.2.2. Les droits numériques et leur défense au niveau mondial
 - 8.2.3. Protection des groupes vulnérables dans le monde numérique
- 8.3. Menaces dans le cyberspace
 - 8.3.1. Implications pour les droits de l'homme: protection de la vie privée et des données
 - 8.3.2. Cybercriminalité transnationale et juridiction internationale
 - 8.3.3. Détection et prévention des cyberattaques
- 8.4. Cybersécurité et défense des États
 - 8.4.1. Stratégies de cyberdéfense et de cyberattaque entre nations
 - 8.4.2. Accords et traités internationaux en matière de cybersécurité
 - 8.4.3. Le cyberspace dans la géopolitique actuelle: acteurs étatiques et non étatiques
- 8.5. L'intelligence et l'intelligence artificielle (IA) dans les relations internationales
 - 8.5.1. L'intelligence dans les relations internationales et l'intégration de l'AI/OI
 - 8.5.2. Changements intervenus dans les services de renseignement après le 11 septembre et adaptation à l'ère numérique
 - 8.5.3. Défis pour la communauté du renseignement: Droits civils et état d'urgence
- 8.6. L'intelligence artificielle (IA) dans le domaine des droits de l'homme
 - 8.6.1. Droits de l'homme et risque de discrimination dans les contrôles automatisés
 - 8.6.2. Réglementations internationales et éthique dans l'utilisation de l'IA
 - 8.6.3. Utilisation de l'IA pour la surveillance et la sécurité des frontières
- 8.7. Les conflits armés à l'ère numérique
 - 8.7.1. Le rôle émergent de l'IA dans les stratégies de guerre et les tactiques militaires
 - 8.7.2. Considérations éthiques et juridiques sur l'autonomie des armes létales
 - 8.7.3. Réglementation internationale des technologies de combat basées sur l'IA
- 8.8. Résolution des conflits internationaux par l'intelligence artificielle (IA)
 - 8.8.1. Utilisation de l'IA dans la médiation et le suivi des accords de paix
 - 8.8.2. L'IA dans les contextes post-conflit
 - 8.8.3. Exemple pratique: succès et échec de l'IA dans des scénarios de négociation

- 8.9. Coopération internationale et intelligence artificielle (IA)
 - 8.9.1. L'IA dans la diplomatie et la coopération multilatérale
 - 8.9.2. Accords mondiaux sur le développement et l'utilisation de l'IA
 - 8.9.3. Création et mise en œuvre de normes internationales dans le cyberspace
- 8.10. Connectivité mondiale, décentralisation et autonomie numérique
 - 8.10.1. Internet des objets (IoT), réalité virtuelle (VR) et réalité augmentée (R): opportunités et risques
 - 8.10.2. Les droits de l'homme à l'ère des technologies immersives
 - 8.10.3. Réglementation internationale et politiques publiques face aux nouvelles technologies

Module 9. Entreprises et droits de l'homme

- 9.1. Les sociétés transnationales dans la société internationale
 - 9.1.1. Relation entre les entreprises et les droits de l'homme
 - 9.1.2. Les entreprises en tant qu'acteurs non étatiques dans le cadre des droits de l'homme
 - 9.1.3. Responsabilité sociale des entreprises vs. entreprises et droits de l'homme
- 9.2. Instruments internationaux sur les entreprises et les droits de l'homme
 - 9.2.1. Le Pacte mondial des Nations unies
 - 9.2.2. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
 - 9.2.3. Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- 9.3. Le pilier des principes directeurs: le devoir de protection de l'État
 - 9.3.1. Obligations de l'État et prévention des abus commis par les entreprises
 - 9.3.2. Entreprises publiques et marchés publics
 - 9.3.3. Cohérence des politiques publiques
- 9.4. Pilier II des Principes directeurs: la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de l'homme
 - 9.4.1. Politiques d'entreprise et mesures de transparence
 - 9.4.2. Respect et prévention par les entreprises grâce à la diligence raisonnable
 - 9.4.3. Mécanismes internes de remédiation
- 9.5. Pilier III des Principes directeurs: devoir de réparation
 - 9.5.1. Remédiation efficace
 - 9.5.2. Mécanismes judiciaires de réparation
 - 9.5.3. Mécanismes de remédiation extrajudiciaires

- 9.6. Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme
 - 9.6.1. Diligence raisonnable
 - 9.6.2. Le rôle des parties prenantes
 - 9.6.3. Mise en œuvre de la diligence raisonnable dans la pratique
- 9.7. Initiatives internationales pour une réglementation internationale de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme
 - 9.7.1. Évolution de la réglementation en matière de diligence raisonnable obligatoire sur le continent européen
 - 9.7.2. Le projet de directive européenne sur le devoir de diligence en matière de développement durable des entreprises
 - 9.7.3. Autres initiatives sectorielles
- 9.8. Processus vers un traité contraignant sur les entreprises et les droits de l'homme
 - 9.8.1. Contexte du traité dans les travaux des Nations unies
 - 9.8.2. Premiers projets de traité
 - 9.8.3. Relation du traité avec d'autres instruments
- 9.9. Entreprises, droits de l'homme et défenseurs des droits de l'homme
 - 9.9.1. Activités des entreprises et défenseurs des droits de l'homme
 - 9.9.2. Le problème des SLAPP (poursuites stratégiques contre la participation publique)
 - 9.9.3. L'implication nécessaire des parties prenantes
- 9.10. Les entreprises dans les situations de conflit armé
 - 9.10.1. Diligence renforcée dans les situations de conflit armé et de risque élevé
 - 9.10.2. Crimes internationaux et complicité des entreprises
 - 9.10.3. Le concept de sortie responsable

Module 10. Conflits armés et droits de l'homme

- 10.1. Le droit international humanitaire
 - 10.1.1. Droit humanitaire en temps de guerre (ius in bello)
 - 10.1.2. Droit international humanitaire (DIH)
 - 10.1.3. Jus contra bellum
- 10.2. Règles et principes fondamentaux du droit international humanitaire (DIH)
 - 10.2.1. Principe d'humanité
 - 10.2.2. Principe de distinction
 - 10.2.3. Principe de limitation





- 10.3. Protection des victimes par la réglementation de la conduite des hostilités
 - 10.3.1. Conflits armés internationaux
 - 10.3.2. Conflits armés non internationaux
 - 10.3.3. L'évolution des catégories de conflits
- 10.4. Protection des différentes catégories de victimes par l'identification des victimes
 - 10.4.1. Blessés et malades
 - 10.4.2. Naufragés
 - 10.4.3. Prisonniers de guerre et civils
- 10.5. Protection des victimes et des biens particulièrement vulnérables
 - 10.5.1. Les femmes et les enfants
 - 10.5.2. Réfugiés, personnes déplacées et journalistes
 - 10.5.3. Biens culturels et environnement
- 10.6. Le système d'efficacité du DIH
 - 10.6.1. Instruments internationaux
 - 10.6.2. Analyse de la réception des instruments internationaux
 - 10.6.3. Pratique
- 10.7. Crimes de guerre et responsabilité pénale internationale de l'individu
 - 10.7.1. Origines
 - 10.7.2. Évolution de sa réglementation
 - 10.7.3. Tribunaux internationaux compétents pour juger les crimes de guerre
- 10.8. Limitations de l'utilisation de certaines armes dans les hostilités
 - 10.8.1. La déclaration de Saint-Petersbourg de 1868
 - 10.8.2. Règlements et coutumes de La Haye
 - 10.8.3. Les conventions de Genève et le protocole additionnel I
- 10.9. L'environnement et le DIH
 - 10.9.1. Le principe général de la protection de l'environnement
 - 10.9.2. Le droit de l'environnement et son application
 - 10.9.3. Autres conventions internationales
- 10.10. Mouvement international de la Croix-Rouge
 - 10.10.1. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge
 - 10.10.2. Principes du Mouvement de la Croix-Rouge
 - 10.10.3. Comité international de la Croix-Rouge

06

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***le Relearning***.

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine***.



“

Découvrez Relearning, un système qui renonce à l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui exigent la mémorisation”

Étude de Cas pour mettre en contexte tout le contenu

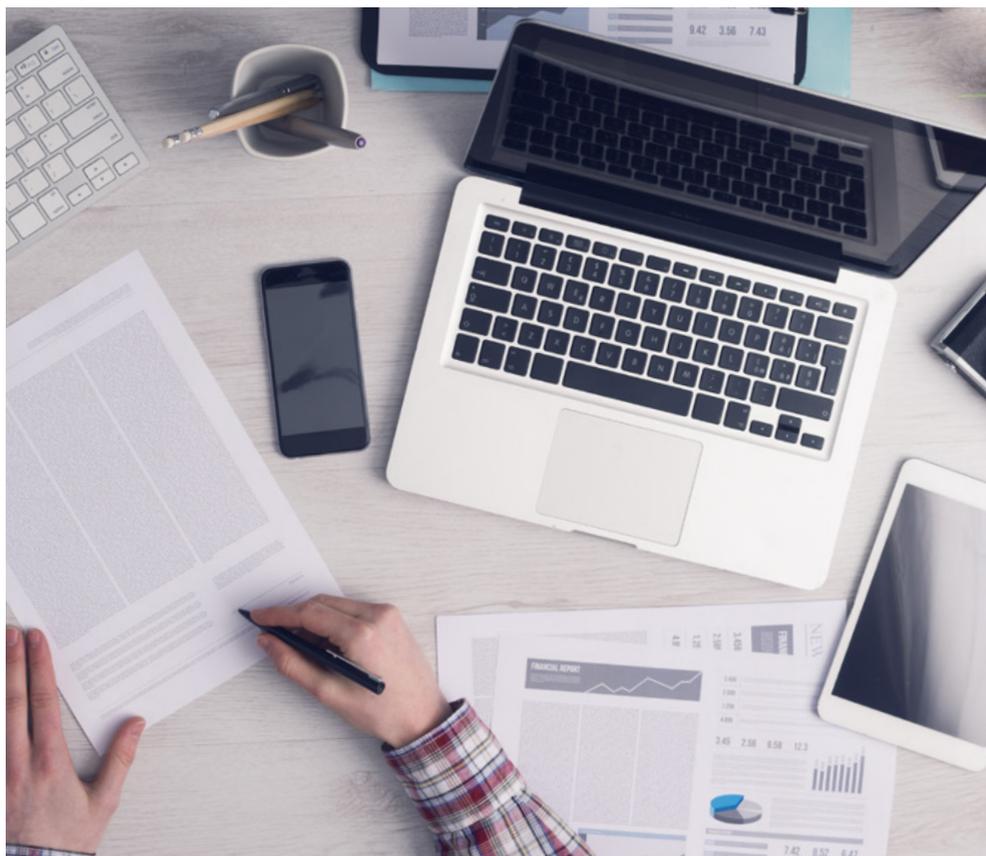
Notre programme offre une méthode révolutionnaire de développement des compétences et des connaissances. Notre objectif est de renforcer les compétences dans un contexte changeant, compétitif et hautement exigeant.

“

Avec TECH, vous pouvez expérimenter une manière d'apprendre qui ébranle les fondations des universités traditionnelles du monde entier”



Vous bénéficierez d'un système d'apprentissage basé sur la répétition, avec un enseignement naturel et progressif sur l'ensemble du cursus.



L'étudiant apprendra, par des activités collaboratives et des cas réels, à résoudre des situations complexes dans des environnements commerciaux réels.

Une méthode d'apprentissage innovante et différente

Cette formation TECH est un programme d'enseignement intensif, créé de toutes pièces, qui propose les défis et les décisions les plus exigeants dans ce domaine, tant au niveau national qu'international. Grâce à cette méthodologie, l'épanouissement personnel et professionnel est stimulé, faisant ainsi un pas décisif vers la réussite. La méthode des cas, technique qui constitue la base de ce contenu, permet de suivre la réalité économique, sociale et professionnelle la plus actuelle.

“

Notre programme vous prépare à relever de nouveaux défis dans des environnements incertains et à réussir votre carrière”

La méthode des cas est le système d'apprentissage le plus utilisé dans les meilleures écoles de commerce du monde depuis qu'elles existent. Développée en 1912 pour que les étudiants en Droit n'apprennent pas seulement le droit sur la base d'un contenu théorique, la méthode des cas consiste à leur présenter des situations réelles complexes afin qu'ils prennent des décisions éclairées et des jugements de valeur sur la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard.

Dans une situation donnée, que doit faire un professionnel? C'est la question à laquelle nous sommes confrontés dans la méthode des cas, une méthode d'apprentissage orientée vers l'action. Tout au long du programme, les étudiants seront confrontés à de multiples cas réels. Ils devront intégrer toutes leurs connaissances, faire des recherches, argumenter et défendre leurs idées et leurs décisions.

Relearning Methodology

TECH combine efficacement la méthodologie des études de cas avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, qui associe 8 éléments didactiques différents dans chaque leçon.

Nous enrichissons l'Étude de Cas avec la meilleure méthode d'enseignement 100% en ligne: le Relearning.

En 2019, nous avons obtenu les meilleurs résultats d'apprentissage de toutes les universités en ligne du monde.

À TECH, vous apprendrez avec une méthodologie de pointe conçue pour former les managers du futur. Cette méthode, à la pointe de la pédagogie mondiale, est appelée Relearning.

Notre université est la seule université autorisée à utiliser cette méthode qui a fait ses preuves. En 2019, nous avons réussi à améliorer les niveaux de satisfaction globale de nos étudiants (qualité de l'enseignement, qualité des supports, structure des cours, objectifs...) par rapport aux indicateurs de la meilleure université en ligne.





Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire, mais se déroule en spirale (apprendre, désapprendre, oublier et réapprendre). C'est pourquoi nous combinons chacun de ces éléments de manière concentrique. Cette méthodologie a permis de former plus de 650.000 diplômés universitaires avec un succès sans précédent dans des domaines aussi divers que la biochimie, la génétique, la chirurgie, le droit international, les compétences en gestion, les sciences du sport, la philosophie, le droit, l'ingénierie, le journalisme, l'histoire, les marchés financiers et les instruments. Tout cela dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre formation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

À partir des dernières preuves scientifiques dans le domaine des neurosciences, non seulement nous savons comment organiser les informations, les idées, les images et les souvenirs, mais nous savons aussi que le lieu et le contexte dans lesquels nous avons appris quelque chose sont fondamentaux pour notre capacité à nous en souvenir et à le stocker dans l'hippocampe, pour le conserver dans notre mémoire à long terme.

De cette manière, et dans ce que l'on appelle Neurocognitive context-dependent e-learning, les différents éléments de notre programme sont reliés au contexte dans lequel le participant développe sa pratique professionnelle.

Ce programme offre le support matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseigneront le cours, spécifiquement pour le cours, afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, avec les dernières techniques qui offrent des pièces de haute qualité dans chacun des matériaux qui sont mis à la disposition de l'étudiant.



Cours magistraux

Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'utilité de l'observation par un tiers expert.

La méthode "Learning from an Expert" permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire, puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



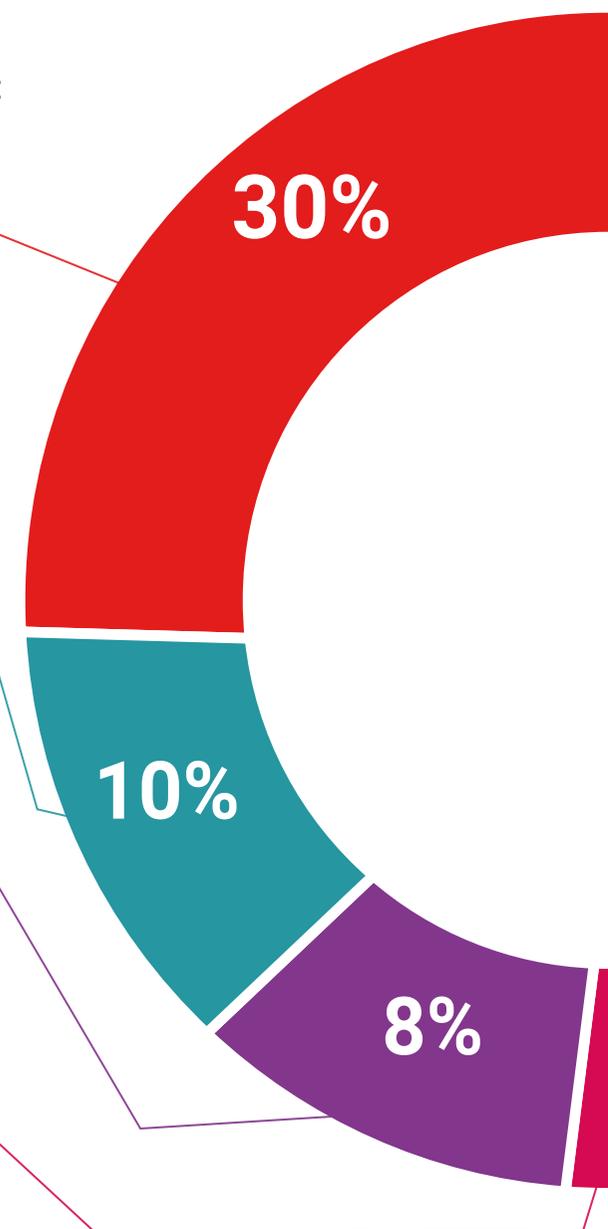
Pratiques en compétences et aptitudes

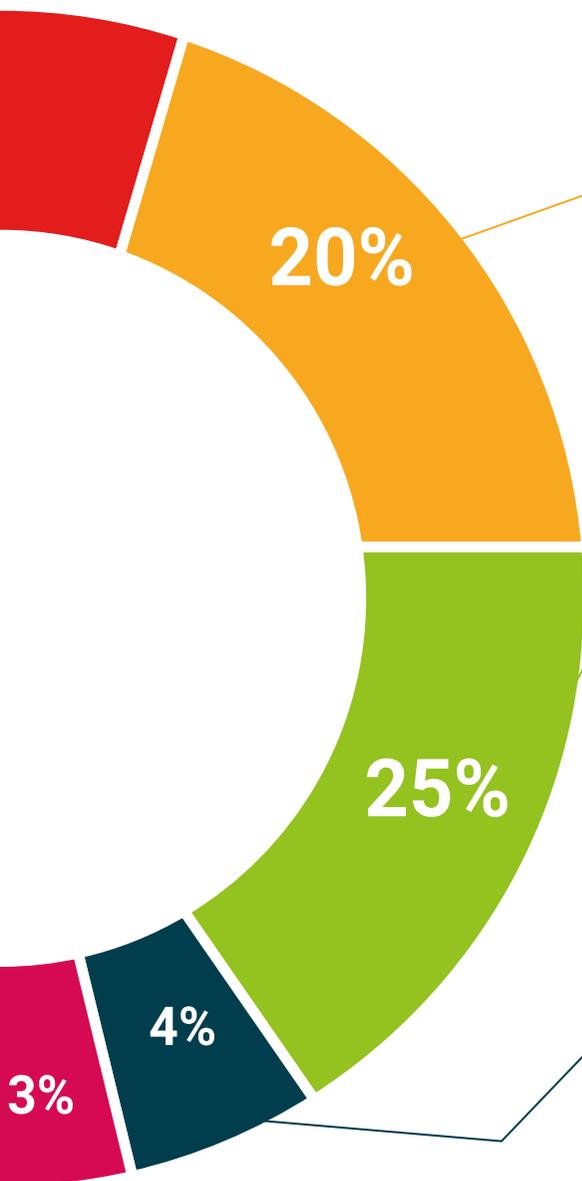
Les étudiants réaliseront des activités visant à développer des compétences et des aptitudes spécifiques dans chaque domaine. Des activités pratiques et dynamiques pour acquérir et développer les compétences et aptitudes qu'un spécialiste doit développer dans le cadre de la mondialisation dans laquelle nous vivons.



Lectures complémentaires

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Case studies

Ils réaliseront une sélection des meilleures études de cas choisies spécifiquement pour ce diplôme. Des cas présentés, analysés et tutorés par les meilleurs spécialistes de la scène internationale.



Résumés interactifs

L'équipe TECH présente les contenus de manière attrayante et dynamique dans des pilules multimédia comprenant des audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de renforcer les connaissances. Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



07 Diplôme

Le Mastère Spécialisé en Droits de l'Homme garantit, outre la formation la plus rigoureuse et la plus actualisée, l'accès à un diplôme de Mastère Spécialisé délivré par TECH Université Technologique.



“

Terminez ce programme avec succès et obtenez votre diplôme universitaire sans avoir à vous déplacer ou à remplir des formalités administratives”

Ce **Mastère Spécialisé en Droits de l'Homme** contient le programme le plus complet et le plus actualisé du marché.

Après avoir passé l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier* avec accusé de réception son diplôme de **Mastère Spécialisé** délivrée par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Mastère Spécialisé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Mastère Spécialisé en Droits Humain**

Heures Officielles: **1.500 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.

future
santé confiance personnes
éducation information tuteurs
garantie accréditation enseignement
institutions technologie apprentissage
communauté engagement
service personnalisé innovation
connaissance présent qualité
en ligne formation
apprentissage institutions
classe virtuelle langues



Mastère Spécialisé Droits de l'Homme

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Mastère Spécialisé

Droits de l'Homme

